



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 28 novembre 2023

Comité ressource en eau : Le préfet a réuni le 28 novembre 2023 les acteurs de l'eau pour faire un bilan et retour d'expériences de cette année de gestion de la ressource en eau sur le département de la Vienne.

La sécheresse rencontrée cet été, aggravée par l'absence de recharge des nappes les plus profondes durant l'hiver 2022-2023, a eu des conséquences sur les usages de l'eau jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023. Les fortes précipitations tombées ces dernières semaines, au-delà du risque d'inondation qu'elles ont fait peser en certains secteurs, laissent augurer un bon démarrage de recharge des nappes souterraines pour l'hiver à venir.

Cela ne doit toutefois pas faire perdre l'objectif d'améliorer la gestion structurelle et conjoncturelle de l'eau pour les années à venir en recherchant la meilleure adéquation entre la ressource disponible et les différents besoins pour l'eau potable, les milieux aquatiques et les autres usages économiques (agricole et industriel notamment) dans un contexte de dérèglement climatique marqué dans notre département, touché aussi par des problèmes de qualité de l'eau.

Il s'agit en outre d'une priorité du gouvernement, retranscrite dans le plan Eau national annoncé par le Président de la République le 30 mars 2023.

Le comité ressource en eau du 28 novembre a permis de faire un bilan de la saison passée, présenter les mesures prises tous usages confondus (eau potable, agricole, industrie) et effectuer un retour d'expérience partagé devant l'ensemble des parties prenantes avec l'intervention de chaque usage de l'eau : producteurs d'eau potable, fédération départementale pour la pêche et la préservation du milieu aquatique et organismes uniques de prélèvements pour l'irrigation agricole.

Capitalisée tout au long de l'année et consolidée lors de ce retour d'expériences, une feuille de route a été établie comprenant 5 grands axes d'actions :

- La fiabilité des dispositifs de suivi des nappes et rivières, outils de connaissance essentiels aux décisions relatives à la gestion conjoncturelle de l'eau ;
- L'identification des points de vulnérabilité des réseaux d'alimentation en eau potable ;
- Les modalités de la gestion conjoncturelle pour l'année à venir ;

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Le renforcement de la connaissance relative aux prélèvements pour l'ensemble des usages ;
- La gestion des dérogations aux mesures de gestion conjoncturelle.

Cette feuille de route devra également s'articuler avec les retours d'expériences menés au niveau régional, du bassin Loire-Bretagne et national.

D'ici le printemps, les différents acteurs vont travailler en concertation pour approfondir les 5 axes de cette feuille de route. Le résultat de ces travaux servira de base au préfet pour prendre les arrêtés cadre fixant les mesures de restrictions en cas de sécheresse et qui s'appliqueront à partir d'avril 2024.

La mobilisation et la sensibilisation de chacun reste nécessaire face à une situation de la ressource préoccupante malgré les fortes précipitations de ces dernières semaines.

Il reste primordial dans l'intérêt collectif que les usages ne se fassent pas en opposition mais dans une écoute, un dialogue et une concertation permettant de comprendre et d'appréhender les contextes et difficultés de chacun.

Se réunissant 3 fois par an, le comité ressource en eau constitue une instance de concertation participant à cet objectif.

Vous pouvez consulter les diaporamas présentés et le relevé d'échange à l'adresse suivante : <https://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Comite-de-suivi-des-usages-de-l-eau/Comite-ressource-en-eau>

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers